AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-4-69 920884

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° I03 - AVRIL 1969/I3
3° supplément

POMMIERS

ACARIENS - PUCERONS - TAVELURE - OIDIUM

Dans de nombreux vergers, ceux en particulier qui n'ont pas reçu de traitement préfloral, le développement de populations d'Acariens (Araignées rouges) justifie une intervention. Utiliser un acaricide non dangereux pour les abeilles et réputé comme ne provoquant pas de rugosité.

Poursuivre la lutte contre l'Oïdium et la Tavelure dans les zones où cette maladie est à craindre.

Si les colonies de Pucerons n'ont pu être stoppées par le traitement préfloral, attendre la chute des pétales pour intervenir avec un insecticide systémique.

POIRIERS

PSYLLES - PUCERONS - TAVELURE

Dès le relèvement des températures les Psylles auront un regain d'activité. Dans les plantations où ce ravageur est observé on aura recours aux esters phosphoriques pour les détruire. Choisir un pesticide efficace contre les pucerons. Ajouter à la bouillie un fongicide dirigé contre la Tavelure.

M. BEZUT

P.359

Imprimerie de la Station du Languedoc- Directeur-gérant : L. Bouyx.

INFORMATIONS MARAICHERES

ROUILLE DE L'ASPERGE -

Les premières taches de rouille (stade oecidien) ont été observées dans les secteurs les plus précoces (sables de la zone littorale) et les plus favorables au développement de la maladie.

Des traitements préventifs devront donc être exécutés dès que possible sur les jeunes asperges qui ne sont pas encore entrées en production.

Utiliser un fongicide de synthèse (Manèbe, Mancozèbe, Zirame, Ferbame, Thiocyadinitrobenzène, etc...) auquel on ajoutera un insecticide de synthèse (D.D.T. , Lindane, etc...) pour combattre les criocères qui commencent à se manifester.

On pourra éventuellement ajouter un insecticide recommandé contre la mouche de l'asperge responsable de dégâts dans les jeunes aspergières de moins de 3 ans, non encore en production. Utiliser un des produits recommandés dans l'édition spéciale du 1° janvier 1969 (Diazinon - Diméthoate - Endothion - Formothion).

TEIGNE DU POIREAU -

Poursuivre les traitements contre ce parasite.

PUCERONS DES CULTURES MARAICHERES -

Les pucerons des cultures maraîchères qui se manifestent depuis quelques temps déjà devront être traités avec un des insecticides suivants recommandés dans l'édition spéciale du 1° janvier 1969 :

Produits en Homologation :

Pulvérisation :

Azinphos éthyl et méthyl : 40 g
Bromophos : 50 g
Carbophénothion : 45 g
Diazinon : 25 g
Dichlorvos : 100 g
Diéthion : 75 g
Diméthoate : 30 g
Endosulfan : 60 g
Fénitrothion : 50 g
Fenthion : 75 g
Formothion : 40 g
Isolane : 6 g
Lindane : 30 g
Malathion : 75 g
Mévinphos : 35 g
Naled : 100 g
Nichlorfos : 50 g
Nicotine : 150 g
Parathion éthyl : 20 g
Parathion méthyl : 30 g
Phosalone : 0 g
Prothoate : 30 g
Pyréthrines synergisées : 12 g
Roténone : 20 g

Poudrage (en grammes de matière active à l'ha) :

Diazinon : 350 g
Lindane : 400 g
Malathion : 1 000 g
Parathions : 250 g

Endothion - Metidathion - Ométhoate
Ces trois derniers produits étant en Autorisation Provisoire de Vente.

P. CHRESTIAN - J.LAVY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 23 Avril 1969